

ANGERS

Un juge qui sanctionne et protège

Des élèves des classes justice et droit ont joué des procès fictifs au tribunal, hier à Angers.

Philippe RUBION
philippe.rubion@courrier-ouest.com

Une forme d'excitation et un peu d'appréhension mêlées. Quand les lourdes portes de la salle d'assises s'ouvrent, les soixante élèves sont impressionnés. Par le silence de cette grande salle qui leur a été décrite en classe. Par l'importance des décisions qui se prennent ici. Par l'envie de tenir leur rôle sérieusement, en disant leur texte sans accrocher.

« Ils voient la justice sous un autre regard »
NATACHA MARI.

Directrice du groupe scolaire Voltaire

Les procès qui se sont tenus hier matin étaient entièrement fictifs. Magistrats, avocats, prévenus, greffiers, témoins étaient des élèves de CM1 et CM2 de l'école Voltaire et de 6^e du collège Jean-Lurçat, tous venus du même quartier, classé en REP+ (réseau d'éducation prioritaire). « Une étude sociologique a montré que les enfants de Monplaisir sont confrontés ou voient, de près ou de loin, des trafics, voire pour certains qu'ils y participent », indique Claire Berthaud, coordinatrice du Conseil départemental de l'accès au droit.

« Nous avons travaillé avec eux depuis le début de l'année, notamment à la Maison de la justice et du droit, pour leur expliquer ce que sont les délits, leur dire que la drogue n'est pas légale, que c'est nocif pour la santé, ce qu'on risque, à quel âge on est sanctionné par le juge des enfants ». Dès dix ans pour les premières sanc-



Angers, hier. Des élèves de l'école Voltaire ont enfilé les robes des juges pour mieux entrer dans leurs personnages.

tions. Et dès treize ans pour purger une peine de prison. « Ils n'en avaient pas conscience avant. Leurs parents non plus ».

Les enfants ont répertorié les différents délits et choisi un thème. « Il y a eu tout un travail depuis octobre, pour apprendre la gravité des différentes infractions. Puis, on a écrit ensemble un texte narratif. Il fallait que ce soit un délit commis par un mineur et Claire Berthaud l'a transformé en procès. Puis, il y a eu un travail de mémorisation », confie Sophie Cot-

teverte, enseignante en CM1 et CM2 à Voltaire.

Le projet a permis de faire découvrir aux élèves les rouages de la justice. « Il y a eu beaucoup d'écriture, de lecture, d'apprentissage de textes, de travail en partenariat », liste Frédéric Pellerin, enseignant coordonnateur des écoles en REP+. « Les enfants sont conscients de leur privilège d'être ici. Un juge des enfants est venu les rencontrer dans leur école. C'est très rare ». Les élèves ont pu « comprendre que la justice

n'est pas là contre eux mais pour eux. Le juge leur a dit que les 4/5^e de son travail consistent à protéger et non pas à condamner ».

Les enseignants mesurent eux aussi la chance donnée à leurs élèves. « Cela entre dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Les élèves voient la justice sous un autre regard, résume Natacha Mari, directrice du groupe scolaire Voltaire. La justice, ce n'est pas que la sanction ».

« Il faut rester modeste et prudent »

QUESTIONS A

Évêque d'Angers, Mgr Emmanuel Delmas est également chancelier de l'Université catholique. Il se donne six mois pour sauver la faculté de théologie.

D'où proviennent les problèmes que rencontre la faculté de théologie ?

« Le nombre d'étudiants y est très faible depuis très longtemps. Cette année, ils sont une trentaine, essentiellement venus d'Afrique. Dans le même temps, pour être reconnue par Rome, la faculté doit avoir au moins douze enseignants à plein temps. Aujourd'hui, nous n'en avons que six ou sept. Ces deux facteurs conjugués engendrent des difficultés financières pour l'Université catholique ».

Quelles sont les mesures envisagées ?

« Ces six prochains mois, nous allons travailler sur un projet de refondation de la faculté de théologie en vue de former des séminaristes, des prêtres, des diacres et des fidèles laïcs, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il faut toutefois rester modeste et prudent car nous ne savons pas si cela sera possible de mettre ce projet en œuvre ».

Pour quelles raisons ?

« Chaque évêque reste maître chez lui, et s'il ne veut pas envoyer des personnes étudier à Angers, on ne pourra pas l'y obliger ».



Mgr Emmanuel Delmas.

La fermeture est donc une hypothèse envisageable.

« Nous ne l'envisageons pas. Nous sommes dans une attitude d'espoir, de confiance, de pari. Si, dans six mois, nous constatons qu'il n'est pas possible de refonder la faculté de théologie, alors nous aurons le temps de voir ce qu'il advient ».

Les étudiants sont-ils assurés de pouvoir terminer leurs cursus ?

« Oui, c'est un engagement que nous prenons envers les étudiants en première année. Ceux qui s'inscriront à la rentrée prochaine pourront poursuivre leur licence jusqu'au bout ».

Entretien :
Jean-Philippe COLOMBET

Les élèves ont rédigé des scénarios de délits

Ces élèves de neuf et dix ans ont imaginé l'histoire de Maëva, poursuivie pour avoir fait naïvement « la nourrice », en conservant chez elle une boîte dont elle disait ne pas connaître le contenu : 50 g de résine cannabis. En échange, deux garçons lui avaient donné des bonbons. Certains enfants, intimidés, lisent leur texte. D'autres l'ont appris par cœur et savent le restituer avec le ton adapté. Quelques premiers talents d'acteurs apparaissent. Juges et avocats ont revêtu des robes noires pour mieux se fondre dans leurs personnages. « Je n'étais pas stressée », assure Naomie en quittant le box des prévenus. Elle a pourtant dû répondre aux deux présidents d'audience qui se sont succédé au micro,

Iris et Erdis.

Une autre classe a joué une affaire de harcèlement contre un enfant qui n'habite pas le quartier. Il est différent. Il ne s'habille pas comme les autres. « Il avait des sandales et pas des baskets de marque », explique un des petits prévenus. « Vous l'avez humilié, intimidé, insulté et frappé », s'indigne le jeune procureur en cramponnant son micro. « C'est un enfant colérique qui fait beaucoup de caprices. On a essayé de l'aider et puis on a baissé les bras. On l'a laissé faire ce qu'il voulait », reconnaît un garçon qui joue le père du mis en cause. Les textes ne sont pas anodins. Ils font prendre conscience du rôle important des parents en matière d'éducation. Le parquet des enfants



Angers, hier. Le jeune procureur n'a pas requis de peines de prison.

n'a pas requis de peines de prison. Juste « des excuses écrites et un stage de citoyenneté ». Le tribunal s'est retiré pour délibérer comme les

grands, puis il a prononcé des peines de placement sous surveillance d'un éducateur, sous le contrôle du juge des enfants.

Affaires à faire

Direct fabricant, donc moins cher !
Matelas & sommiers / Lits électriques / Fauteuils relax / Canapés convertibles

Maliterie
FABRICANT FRANÇAIS .com

Magasin d'Angers / Saint Jean de Linières - ZA Polactif
A côté de Jardiprix et à 500 m du centre Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi : 10h à 12h30 et 14h à 19h.
Le samedi : 10h à 13h et 14h à 19h. Tél. 02 41 88 08 49.

Annonces, cette rubrique vous intéresse, contactez Precom au 0 820 856 212 (0.15€/mn+prix d'un appel)

LANCEMENT COMMERCIAL

QUARTIER GARE

QUAI SUD
Du T1bis au T4, possibilité de T5

ESPACE DE VENTE
60 rue Saint Nicolas - Angers
0 241 208 600

ABRAHAM PROMOTION
www.abrahampromotion.fr

Publicité

Direct Optic : le bon plan fête ses 2 ans !

Direct Optic est implanté à Angers depuis deux ans. L'opticien à petit prix attire une clientèle nombreuse grâce à des tarifs défilants toute concurrence !

Une offre 50% moins chère !
Depuis son ouverture en mai 2016, plus de 2.500 clients ont été séduits par l'offre et le magasin Direct Optic. Cet opticien se démarque de ses concurrents en proposant des prix 50% moins chers que chez les opticiens traditionnels ! Direct Optic Angers présente un assortiment identique que sur son site internet direct-optic.fr : mêmes lunettes, mêmes prix. « Nos prix sont les plus bas du marché, sans rogner sur la qualité ! Nos montures viennent des usines où sont fabriquées les plus grandes marques. Nos verres sont fournis par le laboratoire français Ophtalmic. Enfin, nous remboursons ou échangeons tout équipement qui ne conviendrait pas, jusqu'à 100 jours après l'achat. » précise William Mounsam, dirigeant et opticien du magasin Direct Optic d'Angers.

Des solaires à la vue pour 20€ !
Rétro, sport, original, tendance, les styles des lunettes sont variés et destinés à tous les goûts. Plastique, acétate, métal, ultem, plus de 700 références de montures sont proposées à la vente. « Pour l'été, vous pouvez profiter d'une collection de solaires à votre vue pour seulement 20€ ! » explique William Mounsam. Nous présentons aussi une collection de lunettes avec clip solaire pour seulement 99€, verres correcteurs inclus. »

Une histoire débutée sur Internet
La création de Direct Optic est partie d'un simple constat : les prix des lunettes sont bien plus élevés en France qu'à l'étranger. Les intermédiaires français sont nombreux, chacun prenant une commission faisant sérieusement grimper la note ! Le site direct-optic.fr est lancé en 2008 pour proposer des lunettes de qualité à des prix raisonnables. L'entreprise s'approvisionne en direct chez les fabricants pour proposer des tarifs deux fois moins chers que la concurrence.

Direct Optic séduit plus de 100.000 clients sur le web. Depuis 2013, l'enseigne ouvre des boutiques. Direct Optic Angers est le dixième magasin de l'enseigne.

direct optic
100% qualité, 50% moins cher

Direct Optic
36, rue Saint-Julien, Angers
Du mardi au samedi :
de 10h à 13h et de 14h à 19h.
Tel. 09 72 84 56 68
angers@direct-optic.fr
www.direct-optic.fr